

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 258 **Franck WOJAN**
Monnaies inédites de Trapézonte du Pont
- 261 **Dominique HOLLARD, Christian CHARLET**
Le trésor ostrogothique de Domagnano (v^e siècle) et sa représentation numismatique
- 266 **Christian CHARLET, Jean-Yves KIND**
Deux pistoles d'or inédites d'Arches-Charleville (1610-1614) découvertes dans des documents d'archives
- 268 **François JOYAUX**
La collection Legras de monnaies chinoises et les médailles frappées en son honneur. Première partie : Les monnaies chinoises d'Édouard Legras

CORRESPONDANCES

- 271 **Christophe ADAM, Éric VANDENBOSSCHE, Patrick MANTEAUX**
Des deniers frappés à Troyes sous Charles Martel (717-741)
- 276 **Dominique LEMAIRE**
Différent de l'atelier monétaire de Paris à partir de 1419
- 279 **Pierre CRINON, Michel DHÉNIN, Jean-Yves KIND**
Mise au point sur un denier rémois au nom de Raoul : faux moderne de Farigault
- 281 **Peter ILISCH**
Le trésor d'Erfurt, découvert en 1998

SOCIÉTÉ

- 282 Compte rendu de la séance du 3 septembre 2016
- 285 Annonces de cours 2016-2017

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 01 OCTOBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Fabri, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
SAMEDI 05 NOVEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Fabri, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
SAMEDI 03 DÉCEMBRE 2016 - 14h - INHA, Salle Mariette, 2 rue Vivienne, 75002 Paris

ÉTUDES ET TRAVAUX

Franck WOJAN*

Monnaies inédites de Trapézonte du Pont

Des monnaies de bronze de Trapézonte du Pont (Pont Polémoniaque) frappées à l'époque romaine impériale sont apparues ces dernières années dans des publications ou lors de ventes publiques, et complètent ainsi notre catalogue paru en 2006¹.

1/ La publication récente, par Julie Dalaison², du fonds du département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF, a permis de retrouver deux exemplaires qui avaient échappé à ma recension. Le premier, n° 1938³, date du règne de Commode (180-192) :

[31e = D20/R27]⁴ 26 mm – 10,73 g – 6 h

D/ [---] K M A / [---]. Buste lauré, drapé et cuirassé de Commode à dr. vu de trois quarts en arrière.

R/ [ΤΡΑΠΕΖΟΥΝΤΙΩΝ ΕΤ] Ρ[ΚΕ]. Buste drapé de Mithra à dr., coiffé du bonnet phrygien radié ; devant, un protomé de cheval.

Cette monnaie est datée de l'an 125 (PKE) de l'ère de la cité⁵, soit 188/189, et appartient à notre émission VII dans laquelle se retrouve exclusivement cette figure de Mithra avec le protomé de cheval. Le droit est selon toute vraisemblance issu du même coin que notre D20. L'état du revers ne permet pas d'être affirmatif, mais il semble similaire à notre R27⁶.

2/ Je dois à l'amabilité de John C. Lavender⁷ d'avoir porté à ma connaissance l'existence d'une monnaie (figure 1) frappée sous le règne de Caracalla (211-217) :



Figure 1

* franck.wojan@orange.fr

1. WOJAN 2006.

2. DALAISON 2015.

3. DALAISON 2015, p. 286.

4. Le numéro entre crochets reprend et complète la nomenclature de notre catalogue.

5. LESCHHORN 1993, p. 131-134.

6. WOJAN 2006, p. 199-200, n° 31 et pl. XIX.

7. Courriel du 18 mars 2015. Il m'est agréable de remercier M. Lavender pour les informations et la photographie qu'il m'a aimablement communiquées, et pour m'avoir autorisé à en évoquer publiquement l'existence.

[50 bis : D33-R42 bis] 30 mm – 15,73 g – 12 h

D/ [---] ΔΟΜΝΑ [---]. Buste drapé et diadémé de Julia Domna à dr., vu de trois quarts en avant.

R/ [---]; à l'exergue, [---]. Mithra, drapé et coiffé du bonnet phrygien (radié ?), sur un cheval à dr. ; derrière eux, un arbre stylisé et Cautès levant sa torche ; devant eux, une colonne au sommet de laquelle est posé un oiseau (un corbeau ?) et Cautopatès abaissant sa torche⁸.

Si l'usure de cet exemplaire ne permet guère *a priori* d'en dire plus, cette monnaie est en réalité une variante inédite de coins déjà connus, D33 (Julia Domna) et R42 (Mithra) de notre catalogue⁹.

Le droit correspond certainement à notre D33, ce qui permet dès lors de restituer *in extenso* la titulature de l'impératrice : ΙΟΥΛΙΑ ΔΟΜΝΑ ΑΥΓΟΥΣΤΑ.

Quant au revers, variante de R42, il reprend le thème de Mithra équestre, connu sur d'autres exemplaires de la même époque, mais avec le portrait de l'empereur Caracalla au droit. L'ethnique, ΤΡΑΠΕΖΟΥΝΤΙΩΝ, se trouve ici hors-flan et la date d'émission devrait normalement pouvoir se lire à l'exergue, à savoir ΕΤ ΠΝΓ = 153 de l'ère de la cité, c'est-à-dire 216/217.

Cette monnaie s'insère donc parfaitement dans l'émission XI de notre catalogue : à cette date, la cité pontique a représenté au droit non seulement l'empereur régnant, Caracalla, mais aussi sa mère, l'impératrice Julia Domna, veuve de Septime Sévère. Cette monnaie a sans doute été émise dans les derniers mois du règne de Caracalla et de sa mère, disparus tous deux en avril 217.

D'après les informations transmises par John C. Lavender, cet exemplaire provient d'un lot de monnaies qu'il a acheté en 2004 lors d'une vente organisée par CNG (origine non précisée) et dans lequel se trouvaient également des monnaies du Pont, du sud de l'Asie Mineure, de Phénicie et de Mésopotamie. Selon lui, ce lot disparate ne constitue pas un trésor.

3/ L'exemplaire qui suit (figure 2) est daté du règne de Sévère Alexandre (222-235) et permet d'ajouter à notre catalogue un nouveau coin de droit.

Obolos (by Nomos), Webauction 5, 26/VI/2016, n° 704

[88 bis, D46 bis-R79 bis] 29 mm – 10,73 g – 7 h

D/ ΑΥΤ Κ CEO / Υ ΑΛΕ[Ξ]ΑΝΔΡΟ[С]. Buste lauré et cuirassé de Sévère Alexandre à dr. portant le *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière (même coin de droit que celui du n° 4).

8. L'état des exemplaires parvenus jusqu'à nous et sur lesquels figurent les deux dadophores, Cautès et Cautopatès, ne facilite pas toujours l'identification de l'un (Cautès, qui tient sa torche droite ou la lève) et de l'autre (Cautopatès, qui tient sa torche baissée ou l'abaisse). Contrairement à la description que nous avons proposée en 2006 (WOJAN 2006, p. 195, description du « type de revers » n° 11) et reprise par J. Dalaison (DALAISON 2015, p. 286, nos 1942-1943), il est préférable de voir Cautès à g. (derrière Mithra à cheval) et Cautopatès à dr. (devant Mithra à cheval).
9. WOJAN 2006, p. 203, nos 51-52 et pl. XXII (51a et 52b) pour le droit D33 ; p. 202-203, n° 48 et pl. XXI (48a) pour le revers R42.

R/ ΤΡΑΠΕ / ΖΟΝΤΙΩΝ. Mithra, drapé et coiffé du bonnet phrygien (radié ?), sur un cheval à dr. ; derrière eux, un arbre stylisé ; devant eux, un petit autel ; à l'ex., ΕΤ ΠΙΒ.



Figure 2

Cet exemplaire, d'une très belle facture, porte à notre connaissance un nouveau coin de droit, bien que le style se rapproche de notre D53. Il est daté de l'an 162 (PIB) de l'ère de la cité, soit 225/226 (émission XV). Le revers propose une variante supplémentaire à celles déjà connues pour cette émission (R67-72 et 79) : Mithra équestre est une figure récurrente du monnayage de Trapézonte du Pont à l'époque romaine.

4/ Ce quatrième exemplaire (figure 3), daté également de l'an 162 de l'ère de la cité (225/226) est inédit pour l'émission XV, pour laquelle nous ne connaissons que des représentations de Mithra à cheval.



Figure 3

Münzen und Medaillen (Gerhard Hirsch Nachfolger), 253, 27-29/IX/2007, n° 2635
[88 ter = D46 bis-R85 bis] 30 mm - ? - ?

D/ ΑΥΤ Κ ΣΕΟ / Υ ΑΛ[ΕΞ]ΑΝΔΡΟ[Σ]. Buste lauré et cuirassé de Sévère Alexandre à dr. portant le *paludamentum*, vu de trois quarts en arrière (même coin de droit que celui du n° 3).

R/ ΤΡΑΠΕΣΟΝ / ΝΤΙΩΝ Ε ΠΙ[Β]. Dionysos nu, debout de face, la tête tournée à g., tenant le thyrsus de la main g. et versant de la main dr. le contenu d'un canthare à une panthère à ses pieds.

Cet exemplaire est doublement intéressant : d'une part, il ajoute un coin de droit à ceux déjà connus ; d'autre part, il propose un nouveau type de revers pour l'émission XV à laquelle il appartient. Le culte et l'importance de Dionysos ne sont pas

attestés à Trapézonte du Pont autrement que par ces revers de monnaies d'époque impériale. La date d'émission est apparemment PIB = 162 de l'ère de la cité, c'est-à-dire 225/226. On connaît des représentations similaires de Dionysos pour l'émission suivante (émission XVI, R85¹⁰), mais avec une date d'émission différente, ΠΙΓ = 163 de l'ère de la cité, c'est-à-dire 226/227. L'observation de la légende du revers montre que, pour notre nouvel exemplaire, il s'agit davantage d'un *bêta* que d'un *gamma*.

5/ Le cinquième exemplaire a été publié par J. Dalaison¹¹ et porte le n° 1978. Il est daté du règne de Philippe l'Arabe (244-249).

[157 bis = D74-R121 bis ?] Grand Duc 1416. 30 mm – 12,22 g – 6 h
D/ Μ ΙΟ[Υ ΦΙΛΙ]ΠΠΟΣ [ΚΑΙΣΑΡ] ΣΕΒ. Buste radié, drapé et cuirassé de Philippe César à dr.
R/ [Τ]ΡΑΠ[ΕΖΟΥ]ΝΤΙΩ[N]. Mithra, drapé et coiffé du bonnet phrygien (radié ?), sur un cheval à dr. ; derrière eux, un arbre stylisé ; devant eux, un autel et une colonnette au sommet de laquelle se trouve un oiseau (un corbeau ?) ; à l'ex., [ΕΤ ΑΠΡ].

Daté de l'an 181 (ΑΠΡ) de l'ère de la cité (= 244/245), cet exemplaire reprend le thème habituel de Mithra équestre au revers et représente au droit le portrait de Philippe César, fils de Philippe l'Arabe et associé au pouvoir. Cette émission, frappée au début du règne de Philippe l'Arabe, est aussi la dernière connue pour la cité pontique. Le même coin de droit a été utilisé pour cet exemplaire et notre D74 ; quant au revers, il se rapproche de notre R121 dont il est vraisemblablement une variante.

Bibliographie

- DALAISSON 2015 : J. DALAISSON, *Sylloge Nummorum Graecorum. France 7. Département des Monnaies, médailles et antiques. Paphlagonie, Pont et Arménie Mineure*, Bordeaux, 2015 [Trapézonte du Pont, p. 284-294, nos 1929-1978].
LESCHHORN 1993 : W. LESCHHORN, *Antike Ären. Zeitrechnung, Politik und Geschichte im Schwarzenmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, Stuttgart, 1993.
WOJAN 2006 : Fr. WOJAN, Trapézonte du Pont sous l'Empire romain : étude historique et corpus monétaire, RN 162 (2006), p. 181-229 et pl. XVII-XXXIII.

Dominique HOLLARD*, Christian CHARLET**

Le trésor ostrogothique de Domagnano (v^e siècle) et sa représentation numismatique

La Réunion des musées nationaux-Grand Palais (Rmn-GP) organise, du 26 octobre 2016 au 13 février 2017, une exposition au musée de Cluny intitulée *Les Temps mérovingiens, Art et Culture dans les royaumes francs (451-751)*. Cette exposition bénéficie

10. WOJAN 2006, p. 209 et pl. XXVI.

11. DALAISSON 2015, p. 294.

* Département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF.

** Membre titulaire de la Société française de numismatique.

d'une participation exceptionnelle de deux départements de la BnF : les Manuscrits et les Monnaies et Médailles. Deux conservatrices du Cabinet des Médailles apportent un concours actif à l'exposition et à son catalogue : Inès Villela-Petit qui est l'un des trois commissaires¹ et Florence Codine, chargée des monnaies mérovingiennes.

Parmi les raretés qui seront exposées au musée de Cluny figure la célèbre fibule ostrogothique dite à la *cigale* qui provient du trésor de Domagnano², découvert en 1892-1893 à Paderna del castello di Domagnano³ sur le territoire de la petite République du Mont Titan au sommet duquel est perchée sa capitale, la ville de Saint-Marin (San Marino)⁴. Ce bijou est prêté par le *Germanisches Nationalmuseum* (musée germanique national) de Nuremberg qui fit l'acquisition de plusieurs des objets du trésor de Domagnano, en 1892 et en 1898. Le plus célèbre de ces objets est une fibule en or cloisonnée, en forme d'aigle, que l'exposition n'a pas retenue en même temps que la *cigale* pour des raisons financières.

La reconstitution du trésor à partir des objets dispersés depuis la fin du XIX^e siècle permet d'affirmer que cette fibule à l'aigle représentée sur une monnaie en or de Saint-Marin (figure 1) faisait partie à l'origine d'un ensemble de deux fibules similaires. En effet, le trésor de Domagnano a livré une seconde fibule à l'aigle, cette fois tournée à gauche. Cette seconde fibule est complémentaire de la première car les deux aigles se regardent en formant paire. Après avoir fait partie des collections de la comtesse de Béhague et du marquis de Ganay, elle a été acquise ces dernières années auprès d'un collectionneur new-yorkais par le musée du Louvre Abu Dhabi. Auparavant, elle avait été exposée en 2008 au Palazzo Grassi de Venise, siège de la Fondation Pinault, dans le cadre de l'exposition *Rome et les Barbares* organisée sous la direction de Jean-Jacques Aillagon, l'ancien ministre de la culture, le trésor bénéficiant d'une notice de Patrick Périn, alors directeur du musée d'Archéologie nationale⁵.

Le musée de Nuremberg a toujours été très fier de sa fibule ostrogothique à l'aigle qui constitue l'un des bijoux de ses collections. C'est pourquoi, lorsque la République Fédérale d'Allemagne décida de commémorer en 1952 le centenaire de la création de ce musée (1852-1952) par une émission monétaire, elle choisit de faire frapper une grosse pièce de 5 marks en argent. Cette pièce de 5 marks commémorative fut ainsi la première du genre. Naturellement, le musée de Nuremberg fit représenter sur cette pièce sa fibule à l'aigle, motif répondant à l'aigle germanique aux ailes éployées

1. Les autres commissaires sont Isabelle Bardiès-Fronty du musée de Cluny et Chantal Denoël du département des Manuscrits.
2. Le trésor de Domagnano, immédiatement dispersé après sa découverte, comprenait au moins une douzaine d'objets ostrogothiques selon sa reconstitution effectuée à partir des objets conservés dans différents musées (Nuremberg, British Museum, Metropolitan Museum de New York, musée d'État de Saint-Marin, Louvre Abu Dhabi, etc.) et collections privées.
3. Domagnano est une des localités historiques du territoire de Saint-Marin (61 km²), située à environ 20 km de Rimini. Le trésor fut exhumé lors de travaux agricoles dans les prés de la ferme des Lagucci (petits lacs, étangs). Le site a fait l'objet de récentes investigations archéologiques et archéobotaniques qui ont mis en évidence l'existence d'une colonie gotique dans ce secteur : MERCURI 2009. En 2014, la République de Saint-Marin a fait des frapper une pièce de 20 € en or (6,45 g, 900/1000^e) montrant l'église del Castello di Domagnano.
4. Lors de l'unité italienne, Saint-Marin qui avait accueilli Garibaldi en 1849 et soutenu la Maison de Savoie vit son indépendance reconnue par le royaume d'Italie, indépendance confirmée par la République italienne depuis 1946. Saint-Marin est membre de l'ONU et du Conseil de l'Europe.
5. VENISE 2008, p. 302-305.

ornant l'autre face de la pièce (figure 3). Ce choix montre l'importance accordée par le musée de Nuremberg à ce bijou d'exception. Toutefois, aucun élément de la monnaie ne précisait alors qu'il provenait du trésor de Domagnano : la légende évoquait seulement le centenaire du musée⁶.

Un demi-siècle plus tard, le musée obtient des autorités allemandes une nouvelle frappe de cette pièce de 5 marks, limitée à quelques exemplaires en or destinés aux collectionneurs (figure 4). La disposition de la face opposée à la fibule a été modifiée par l'ajout du millésime 2003 inscrit sur le corps de l'aigle⁷.

Dans les dernières décennies du xx^e siècle, c'est-à-dire cent ans après la découverte du trésor de Domagnano, la République de Saint-Marin, qui ne s'y était pas intéressée à l'époque, prit conscience de l'importance exceptionnelle de cet ensemble au regard de son patrimoine national. Jusqu'alors, sa négligence avait entraîné la dispersion des bijoux dans plusieurs musées européens, dont celui de Nuremberg et le British Museum notamment. Le trésor fit ainsi l'objet d'une étude approfondie publiée en 1987 dans les *Studi Sammarinesi*⁸. Puis, durant l'été 1995, les autorités saint-marinaises organisèrent l'exposition, *I Goti a San Marino* au Palazzo Pergami-Belluzzi (siège du musée d'État), qui fut l'occasion de recomposer pour un temps l'ensemble prestigieux qui bénéficia d'un catalogue⁹. La fibule à l'aigle fut, pour sa part, reprise dans un cachet postal premier jour en date du 4 juin 1995, jour de l'ouverture de l'exposition (figure 2). Plus récemment, à titre de compensation, la République fit exécuter soigneusement des copies de plusieurs objets emblématiques du trésor, dont les fibules à l'aigle et à la cigale conservées à Nuremberg. Elle-même ne possède en original qu'une petite pièce, à savoir une broche portant des poissons stylisés qui est aujourd'hui exposée dans la salle n° III du musée d'État de Saint-Marin¹⁰.

C'est dans le cadre de cette réappropriation de son héritage historique que Saint-Marin, dont les émissions de monnaies de collection depuis 1972 comportent toujours une forte connotation historique et culturelle, décida en 2004 de choisir pour thème de sa monnaie d'or de 2 *scudi* (6,45 g) le trésor de Domagnano, bien que celui-ci ait été dispersé en d'autres lieux que le territoire de la République du Mont Titan. Elle prit alors précisément pour référence du trésor la fibule à l'aigle du musée de Nuremberg, déjà deux fois honorée par l'Allemagne en numismatique, en 1952 et l'année précédente 2003.

Reprenons en détail la description de la monnaie de Saint-Marin (figure 1) qui n'est que sommairement décrite dans le *World Coins* et répertoriée sans description dans le *Montenegro*¹¹.

6. WORLD COINS 2011, p. 880, KM 113.

7. Cette frappe exceptionnelle n'est pas répertoriée au WORLD COINS 2001-2008.

8. GIACOMINI 1987.

9. SAN MARINO 1995.

10. Informations données sur le site Internet du musée d'État : <http://www.museidistato.sm/mds/pianoterra-sala-3.htm>. Cette broche originale et les copies d'autres pièces du trésor constituent aujourd'hui un ensemble important dans le musée d'État de Saint-Marin, ce qui n'était pas le cas lorsque nous l'avons visité en 2002, le trésor de Domagnano n'étant pas encore pleinement une priorité patrimoniale de Saint-Marin.

11. WORLD COINS 2001-2008, p. 335, KM 464. MONTENEGRO 2016, p. 364. Par ailleurs, le monnayage de Saint-Marin fait l'étude, depuis sa création en 1864, d'une étude exhaustive étalée sur plusieurs années dans les *Cahiers numismatiques* de la SÉNA à partir du n° 172 (juin 2007). Pour les *scudi* en or, voir à partir du n° 191 (mars 2012) = CHARLET 2007-2016.

À l'avant figurent, entre une branche de chêne et une branche de laurier, les armoiries couronnées de l'état de Saint-Marin entourées de la légende **REPUBLICA DI SAN MARINO**, du bandeau **LIBERTAS** et du millésime 2004. La tranche est striée.

Le revers est occupé par la fibule à l'aigle, accompagnée seulement par la valeur 2 SCUDI, la signature du graveur U. PERNAZZA et un petit R, différent de l'atelier de Rome où sont frappées les monnaies de Saint-Marin depuis 1873.

Que représente cette fibule à l'aigle ? Elle est dite aquiliforme car elle adopte la forme de l'oiseau. Elle constitue un très beau témoignage de l'époque dite des « Grandes Migrations » et des « Royaumes Barbares », qui assure la transition entre Antiquité et Moyen Âge. L'aigle, antique symbole de l'Empire romain, est ici associé à la croix de la nouvelle religion chrétienne, tandis que les grenats qui resplendissent dans les cloisons d'or proviennent d'Inde. C'est d'un tel mélange d'influences antiques, chrétiennes et barbares que vont naître la culture et la civilisation médiévales. L'une des manifestations culturelles significatives de cette époque est la diffusion dans toute l'Europe occidentale de la technique de l'orfèvrerie cloisonnée dont témoignent les bijoux saint-marinais¹².

Selon le catalogue de l'exposition précitée de Venise « les objets cloisonnés de Domagnano doivent vraisemblablement être attribués à un même atelier, sinon à un même orfèvre. Les deux fibules en forme d'aigle, hautes de 12 cm, offrent des ailes symétriques de part et d'autre d'un corps trapézoïdal frappé en son centre d'un médaillon circulaire bombé à motif cruciforme. »¹³

On ignore si le trésor de Domagnano est un ensemble d'objets enfouis à un moment donné ou s'il s'agit du mobilier d'une tombe ou de plusieurs. Certains pensent que ce fabuleux ensemble de bijoux appartenait « à une aristocrate liée à la cour du roi ostrogoth Théodoric (493-526) dont la capitale était à Ravenne »¹⁴, peu éloignée de Saint-Marin. Pour d'autres, « on ne sait si ces bijoux étaient destinés à la tombe de cette riche dame ou si, lors de la guerre entre Goths et Byzantins, en particulier lors du siège de Rimini en 528, ils n'auraient pas été enterrés pour les soustraire à la rapacité des soldats. »¹⁵ Ce qui est certain en revanche c'est l'existence d'un établissement gotique sur le territoire saint-marinais, contemporain de l'abandon des bijoux¹⁶.

En tout état de cause, le trésor de Domagnano est extrêmement représentatif de l'art de l'orfèvrerie en Italie ostrogothique, de la fin du ve siècle au milieu du vi^e (489-552). La très belle monnaie d'or de Saint-Marin, qui reproduit fidèlement le modèle original conservé à Nuremberg, en même temps que la *cigale* de l'exposition du musée de Cluny, nous le rappelle fort opportunément¹⁷.

12. Cf. le blog d'Astrid de Brondeau, Les yeux d'Argus, post publié le 1^{er} juillet 2014 : <https://lesyeux-dargus.wordpress.com/2014/07/01/la-fibule-de-domagnano>.

13. VENISE 2008, p. 302.

14. Voir le post du blog Archeologia a San Marino, publié le 29 avril 2013 : <https://archeologiasanmarino.wordpress.com/2013/04/29/il-tesoro-di-domagnano-un-tesoro-disperso-nel-mondo>.

15. Post du blog de Thierry Jamard, publié le 7 septembre 2014 : <http://thierry.jamard.over-blog.com/article-musee-d-etat-de-saint-marin-mercredi-1er-mai-2013-124502483.html>.

16. MERCURI 2009. On notera en particulier (p. 75-76 et fig. 7) la découverte d'un quart de siliques d'argent de l'empereur Justinien (516-528) dans l'implantation gotique de Domagnano.

17. Nous remercions vivement Inès Villela-Petit pour l'aide qu'elle nous a apportée à la rédaction de cette communication.



Figure 1



Figure 3



Figure 2



Figure 4

Bibliographie

- CHARLET 2007-2016 : Chr. CHARLET, Les monnaies de Saint-Marin, République du Mont Titan, *Cahiers numismatiques* nos 172 à 174, 176 et depuis le n° 191.
- GIACOMINI 1987 : A. GIACOMINI, Il tesoro di Domagnano, *Studi Sammarinesi*, p. 147-186, Milan, 1987.
- MERCURI 2009 : A.M. MERCURI *et alii*, From the “Treasure of Domagnano” to the Archaeobotany of a Roman and Gothic settlement in the Republic of San Marino, dans J.-P. Morel, A.M. MERCURI (eds.), *Plants and Culture: seeds of the cultural heritage of Europe*, Centro Europeo per i Beni Culturali Ravello, Edipuglia Bari, 2009, p. 69-91.
- MONTENEGRO 2016 : E. MONTENEGRO, *Manuale del collezionista di monete italiane con valutazione e gradi di rarità - 31a edizione*, Turin, 2016.
- SAN MARINO 1995 : *I Goti a San Marino, il tesoro di Domagnano*, catalogue de l'exposition au Palazzo Pergani-Belluzzi, juin-septembre 1995, Mondadori Electa, Milan, 1995.
- VENISE 2008 : Catalogue de l'exposition *Rome et les Barbares. La naissance d'un nouveau monde*, Venise 2008 au Palazzo Grassi, (éd. Skira).
- WORLD COINS 2001-2008 : WORLD COINS by Krause et Mishler (KM), Saint Petersburg (Floride, USA), 2009.
- WORLD COINS 2011 : *Standard Catalog of World Coins - 1901-2000, 38th ed.*, Saint Petersburg (Floride, USA).

Christian CHARLET*, Jean-Yves KIND**

Deux pistoles d'or inédites d'Arches-Charleville (1610-1614) découvertes dans des documents d'archives

En février 2015, nous avons publié une double pistole et une demi-pistole d'Arches-Charleville au millésime 1608 (figures 1-2) ainsi qu'une pistole de Château-Regnault au millésime 1614¹. Nos investigations ultérieures ont permis de découvrir que ces trois monnaies d'or uniques provenaient en fait de l'ancien Cabinet du roi, c'est-à-dire de la collection de Louis XIV répertoriées vers 1685².



Figure 1

Figure 2

En revanche, nous ne savions pas si la pistole d'or, frappée à Château-Regnault et à Sedan à la même époque, avait été également frappée à Charleville. Ce fait, ainsi que l'existence de la double pistole et de la demi-pistole, permettaient de le présumer. Toutefois, faute d'avoir retrouvé la pièce ou, à défaut, une preuve de son existence dans les archives, on ne pouvait l'affirmer.

Les archives nous ont apporté la réponse que nous espérions³. La pistole d'or a bien été frappée à Arches-Charleville, sur les machines des Briot, au moins en 1610 et en 1614 ; nous restons dans l'ignorance pour 1608.

Les archives nous livrent deux exemplaires identiques quant aux motifs mais différents par leurs légendes qui changent de 1610 à 1614. L'exemplaire de 1610 est identique à la demi-pistole 1608 précitée publiée en 2015. Les légendes du droit et du revers se complètent et permettent de lire, en latin, *Charles de Gonzague*, duc de Nivernois et de Rethelois⁴, *prince souverain d'Arches*. L'exemplaire de 1614 montre une nouvelle légende : Charles, duc de Nivernois et de Rethelais, par la grâce de Dieu prince d'Arches. Cette nouvelle légende provient d'une modification introduite par Charles de Gonzague fin 1611 dans les légendes de ses monnaies⁵.

Les motifs des deux monnaies restent les mêmes que ceux de la demi-pistole 1608, à savoir une croix de Jérusalem cantonnée de fleurs de lis au droit et les armes

* Membre titulaire de la Société française de numismatique.

** Chargé des monnaies françaises au DMMA de la BnF.

1. CHARLET, KIND 2015a, p. 46-49.

2. Registres gamma 46 et gamma 47, paraphés vers 1722 (Gros de Boze).

3. Ordonnance de décri du 5 décembre 1614, MF 1888 nos 190-191, ROSSET 1615. CONSTANS 1658, p. 296.

4. Depuis Poey d'Avant, beaucoup d'auteurs écrivent « Duc de Nevers » et « Duc de Rethel », nous restituons ici les expressions qui figurent dans les documents d'époque (Nivernois et Rethelois).

5. HEROARD 1989, p. 1979.

de Charles de Gonzague de Clèves au revers, sa couronne ducale étant surmontée du Mont Olympe (peu apparent)⁶. Les poids et titre de ces deux monnaies décriées ne sont pas précisés⁷.

Ces deux pistoles d'Arches-Charleville sont désignées et dessinées dans l'exemplaire imprimé de l'ordonnance de décri prononcée par la régente Marie de Médicis le 5 décembre 1614. La pistole de 1614 y est dessinée avant celle de 1610 et le dessin de cette dernière est inversé ; dans les deux cas, le revers à l'écusson précède l'avers montrant le nom du souverain qui est l'autorité émettrice. Les figures 3 et 4 respectent la présentation adoptée par la version imprimée de l'ordonnance de 1614.



Figure 3



Figure 4

Nous ignorons si la pistole a été frappée en 1608 et la demi-pistole en 1610 et 1614, ces espèces n'ayant pas encore été retrouvées.

La bibliothèque du Cabinet des médailles conserve deux exemplaires de l'ordonnance de décri du 5 décembre 1614 dans la collection Morel-Fatio de documents imprimés⁸, collection de plus de 600 ordonnances qui a été léguée au Cabinet des médailles après la mort de l'intéressé survenue en 1887⁹.

Bibliographie

- CHARLET, KIND 2015a : Chr. CHARLET, J.-Y. KIND, Trois exceptionnelles monnaies d'or ardennaises du Cabinet des médailles (1608 et 1614), *BSFN*, février 2015, p. 46-53.
- CHARLET, KIND 2015b : Chr. CHARLET, J.-Y. KIND, Quarts d'écus et douzains de Château-Regnault, douzain inédit de Charleville, datés par les archives, *BSFN*, mai 2015, p. 121-126.
- CONSTANS 1658 : G. CONSTANS, *Traité de la Cour des monnoies et de l'estendue de sa jurisdiction*, Paris, 1658.
- HEROARD 1989 : M. FOISIL (sous la direction de), *Journal de Jean Heroard médecin de Louis XIII*, 2 vol., Paris, 1989.
- MF 1888 : *Collection A. Morel-Fatio d'imprimés monétaires royaux du Cabinet des médailles de la BnF*, n° 5-353 (1541-1666).
- ROSSET 1615 : V^{ve} N. ROSSET, *Ordonnance du Roy sur le fait et règlement de ses monnoyes*, Paris, 1615, in-8°, 96 p.

6. Cf. CHARLET, KIND 2015a, p. 46-49.
7. Les tarifs VERDUSSEN 1627 et 1633 du roi d'Espagne fournissent ces informations mais elles concernent les monnaies qui circulent tandis que l'ordonnance française de 1614 ne juge pas utile de fournir ces informations pour des monnaies décriées.
8. MF 1888, nos 190-191. Voir également CONSTANS 1658, p. 296.
9. CHARLET, KIND 2015b, p. 123, note 17. L'ensemble de la collection Morel-Fatio est actuellement en cours de numérisation.

François JOYAUX*

La collection Legras de monnaies chinoises et les médailles frappées en son honneur. Première partie : Les monnaies chinoises d'Édouard Legras

Édouard Legras (An XI-1881) fut un des grands numismates français du XIX^e siècle. Fils d'un libraire parisien au Palais, il s'intéressa très tôt à la numismatique, en particulier aux médailles et jetons, mais de façon plus générale, à toutes les monnaies, anciennes et modernes, françaises et étrangères. Des affaires prospères lui permirent de constituer une très vaste et belle collection, mais la Révolution de 1848 l'amena à vendre ses monnaies d'or et d'argent pour la fonte et à se retirer des affaires. Il vendit également quelques-unes de ses monnaies « orientales » (y compris d'Extrême-Orient ?) à ses amis. Puis sous le Second Empire, il reprit ses recherches numismatiques, concernant en particulier les médailles et jetons relatifs à Paris ; il en fit d'ailleurs refrapper à l'aide des coins conservés à la Monnaie. Il vendit finalement cette collection à la Ville de Paris : elle comptait 2 500 médailles, jetons et méreaux, mais fut détruite lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville, en 1871. Toutefois, il conservait encore par devers lui d'innombrables monnaies, principalement gauloises, françaises et autres, qui firent l'objet de la vente de ses collections, en 1882, un an après son décès. Il fut membre de la Société française de numismatique et d'archéologie, ainsi que de la Société royale de numismatique belge.



Figure 1 - Édouard Legras.

* Société de Numismatique Asiatique. Numis.asia@orange.fr

Cinq mille monnaies

Parmi les collections d'Édouard Legras, s'en trouvait une de monnaies chinoises et autres monnaies d'Extrême-Orient. Il fut ainsi, en France même, l'un des premiers numismates généralistes à s'intéresser sérieusement à la numismatique chinoise. Pour cette époque, on ne peut guère lui comparer que Victor-Firmon Angelot (1806-1878), qui lui aussi collectionnait les monnaies chinoises et extrême-orientales et dont la collection se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Versailles.

Ce fut l'expert numismate parisien C. van Peteghem qui vendit, en 1882, ce qui restait de la collection Legras. À cette occasion, il écrivait en tête du catalogue : « Une autre suite, non moins intéressante, qu'il (É. Legras) fit, est celle de ses monnaies chinoises, à laquelle il mit une persévérance au-dessus de tout éloge. Voici, à ce propos, ce que nous lisons dans une lettre de son vieil ami, M. A. Chambon : « Qu'on me permette de citer un fait qui prouve chez M. Legras, non seulement une vocation véritable, mais une force d'intelligence peu commune. Il possédait quelques pièces chinoises, mais il ne pouvait ni en lire les caractères, ni en comprendre les légendes. Consulter les savants eût été chose bien inutile ; à cette époque, la langue du Céleste-Empire n'était guère connue. M. Legras acheta le Dictionnaire chinois, publié sous le premier empire¹ ; avec un effort de volonté incroyable, il feuilleta sans relâche cet effrayant in-folio et parvint à se mettre en état de lire, de comprendre cette langue, la plus difficile de toutes. À ce prodige de volonté, qui ne reconnaîtrait une vocation évidente et aussi une intelligence bien rare ? Ce n'était pas seulement quelques pièces, c'était une nombreuse collection de monnaies en or, en argent et en cuivre, de toutes les formes, que M. Legras possédait et qu'il est parvenu, non seulement à lire et à expliquer, mais à en faire le catalogue manuscrit. La seule chose qu'il appréhendait était la pensée que tous ses efforts seraient détruits si on allait, après sa mort, éparpiller aux enchères publiques cette belle suite, aux formes les plus variées. Pour éviter de nouveaux désastres, il en fit un don généreux à la Société française de numismatique et d'archéologie, dont il était membre titulaire »².

Effectivement, Édouard Legras fit don de cette collection chinoise à la Société française en 1873. On en retrouve la trace dans les *Comptes rendus de la Société* de 1874, relatifs à la séance du 7 novembre 1873 : « M. le président invite les membres présents à examiner la magnifique collection de notre confrère M. Legras, exposée dans la salle des séances »³. Ce fut probablement à cette occasion qu'eut lieu le don. Par ailleurs, en ce qui concerne la séance suivante, le 5 décembre 1873, on lit : « M. Legras ajoute un certain nombre de pièces de la collection chinoise, dont il a si généreusement fait présent à la Société »⁴.

1. Probablement le *Dictionnaire chinois, français et latin*, publié (...) par M. De Guignes, Paris, Imprimerie impériale, 1813.
2. *Catalogue des monnaies gauloises & françaises dont la vente aura lieu aux enchères publiques, le lundi 6 mars & les cinq jours suivants à 2 heures précises, Hotel des ventes, rue Drouot salle no. 4...* (Paris, C. van Peteghem, 1882). Ce catalogue avait été rédigé par É. Legras lui-même. Nous remercions vivement Chr. Charlet qui nous a permis de consulter son exemplaire personnel du catalogue de cette vente.
3. *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, tome V, Année 1874, p. 3.
4. *Comptes rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie*, tome V, Année 1874, p. 12.

Un peu plus précise, la *Revue de la numismatique belge* écrivait à ce propos : « Membre de la Société française de numismatique et d'archéologie, il fit don, en décembre dernier (1873), au Musée de cette société, d'un immense médaillier contenant un véritable monument de la numismatique de la Chine, d'Annam, de Tonquin et de la Corée, composé de plus de cinq mille pièces en argent et en bronze. Ce don était accompagné d'un manuscrit avec dessins à la plume, reproduisant les caractères des *Nian-Hao*, depuis l'an 600 jusqu'à nos jours (...) »⁵.

Monnaies chinoises et extrême-orientales de la vente de 1882

À la suite du décès d'Édouard Legras, en 1881, ses collections furent vendues à Paris, en mars 1882. Elles étaient si nombreuses que les vacations durèrent six jours consécutifs. Le catalogue couvrait 488 pages. On y comptait 2 470 numéros pour les monnaies antiques et françaises, 2 230 numéros pour les monnaies européennes, 1 580 numéros pour les monnaies d'Afrique, Asie, Océanie et Amérique, et enfin 1 766 numéros pour les jetons et médailles. Nombre de ces 8 046 numéros concernant des lots, l'ensemble représentait, au total, près de 15 000 monnaies, jetons et médailles. Ce catalogue avait été rédigé par Édouard Legras lui-même.

Or au sein de la III^e Partie du catalogue, consacrée aux monnaies d'Afrique, Asie, Océanie et Amérique, se trouvaient de nombreuses monnaies chinoises et extrême-orientales, qui s'ajoutaient donc aux 5 000 monnaies dont il avait fait don à la Société française. En voici le détail :

- Rois du Cambodge	n ^{os} 507 à 525
- Cochinchine et Annam	n ^{os} 526 à 541
- Cochinchine Française	n ^{os} 542
- Rois de Siam	n ^{os} 543 à 554 bis
- Empire birman	n ^{os} 555 et 555 bis
- Empire de Chine	n ^{os} 556 à 584
- Chine anglaise	n ^{os} 585 à 591

Les monnaies chinoises étaient les plus nombreuses, puisque les 29 n^{os} 556 à 584 concernaient en fait 2 659 monnaies, les n^{os} 557 et 558 en réunissant à eux seuls 2 510.

Les rares monnaies les plus anciennes étaient décrites très succinctement : « 556. Monnaies primitives en forme de rasoir, de canif, de fourche, de croissant, etc. (200 ans avant J. Ch. et premier siècle de notre ère). 12 pièces cuivre. »

Quant aux deux lots 557 et 558, ils étaient ainsi décrits :

« 557. Collection de cashs ou petites monnaies, toutes classées et décrites sur des étiquettes, avec le nom de la dynastie, celui de l'empereur et de l'atelier monétaire, depuis 187 avant J. Ch. jusqu'à nos jours. Environ 1760 pièces cuivre.

« 558. Doubles du précédent numéro (il se trouve quelques japonaises et cochinoises dans ce lot). Environ 750 pièces ».

En fait, seules les sapèques multiples étaient vendues à l'unité, de même que quelques amulettes confondues avec des monnaies, comme il était fréquent à cette époque. Certaines de celles-ci, toutefois, étaient présentées comme telles : « médailles de temple », « médailles religieuses », « médaille de fantaisie », « médaille astrologique », etc.

5. RNB 1874, p. 300-302.

Ce n'est pas le lieu de décrire en détail les autres monnaies d'Extrême-Orient. Notons seulement que certaines, au vu de leur description, étaient très intéressantes, par exemple :

Cambodge, n° 511 : quatre essais sur étain des monnaies à l'Hamsa du roi Ang Duong

Cochinchine et Annam, n° 541 : « Copies de lingots-monnaies rares, 21 pièces en métal du chimiste Jean d'Arcet ». On apprend ainsi que Jean d'Arcet fils (1777-1844), essayeur, puis commissaire général des monnaies à la Monnaie de Paris, en 1828⁶, exécuta des copies de lingots d'Annam, trois ou quatre décennies avant le début de la colonisation française de l'Indochine.

Au total, les 5 000 monnaies chinoises et extrême-orientales données à la Société française en 1873, ainsi que les 3 491 autres vendues en 1882, constituaient donc un ensemble de près d'environ 8 500 monnaies. C'était très probablement, à l'époque, la plus importante collection de cette nature en France, voire en Occident. Songeons que la collection de monnaies chinoises et autres monnaies d'Extrême-Orient de G.B. Glover, des Douanes chinoises, décrite en 1895, par J.H. Stewart Lockhart comme étant « one of the most complete in existence », ne comptait que 1 915 numéros, y compris les monnaies annamites, coréennes et japonaises⁷.

(à suivre)

Bibliographie

CALMELS 2002 : L. CALMELS, La précision des essais d'argent remise en question. Les papiers d'Arcet à la Monnaie de Paris, RN 158, 2002, p. 5-14.

LOCKHART 1907 : LOCKHART (J. H. STEWART), *The Currency of the Far East (...). A Description of the Glover Collection (...)*, Hong Kong, 1907, 223 p.

CORRESPONDANCES

Christophe ADAM*, Éric VANDENBOSSCHE**, Patrick MANTEAUX***
Des deniers frappés à Troyes sous Charles Martel (717-741)

Lors de la publication de son ouvrage monumental¹ en 1883, Ernest Gariel présente une monnaie inédite alors en sa possession et provenant de l'ancienne collection Colson² (figure 1).

6. CALMELS 2002.

7. LOCKHART 1907.

* christophe.adam@lesmonnaieschampenoises.fr

** eric.vandenbossche@orange.fr

*** patrick.manteaux@aliceadsl.fr

1. GARIEL 1883, p. 51.

2. Actuellement dans les collections des Staatliche Museen de Berlin.



Figure 1 (agrandissement x 2).

Le diamètre de cette monnaie est de 13 mm et son poids de 0,87 g d'après les relevés de Morrison et Grunthal³. Elle présente à l'avers l'inscription **RI** surmontée d'une barre d'abréviation et au revers l'inscription **KAZ** (**S** rétrograde) gravée en rétrograde, le **A** étant surmonté d'une croix. Gariel indique que le poids de cette monnaie est trop faible pour qu'elle puisse avoir été émise sous le règne de Pépin le Bref (751-768) et y voit une frappe antérieure à ce monarque. Lors de son acquisition, elle avait été proposée pour l'atelier d'Arles ; cependant il l'attribue au monastère de Chelles (**KA**la**S** monaste**RI**), attribution rejetée par Prou quelques années plus tard⁴. En 1899, Belfort donne la description d'un nouvel exemplaire provenant de la collection Jolly⁵. Celui-ci se différencie de l'exemplaire décrit par Gariel par le fait que l'inscription se trouvant au revers n'est pas gravée en rétrograde, la lettre **K** semble cependant absente et il se pourrait que le **A** ne soit pas surmonté d'une croix mais d'une simple barre d'abréviation.

Depuis ces grands auteurs du XIX^e siècle, il faut attendre 1988 pour que ces monnaies fassent de nouveau parler d'elles suite à la découverte d'un exemplaire dans l'Aube⁶. Cet exemplaire est identique à celui décrit par Belfort, son poids est de 1,11 g. Les auteurs de cette publication précisent qu'un autre exemplaire avait été découvert peu de temps auparavant lors des fouilles urbaines opérées à Saint-Denis. M. Dhénin fait ensuite un rapprochement de cette monnaie avec un denier découvert quelques années plus tôt à Pontault-Combault et attribuée de façon certaine à l'atelier de Metz⁷. Cette dernière pièce présente à l'avers l'inscription **ME** sous une barre d'abréviation et au revers l'inscription **AS** peut-être aussi sous une barre d'abréviation. La frappe de ces monnaies messines se situerait entre l'an 730 et 735, datation étayée notamment avec la découverte d'autres exemplaires dans les trésors de Saint-Pierre-les-Étieux et de Plassac. Les auteurs auraient également pu faire un rapprochement avec les deniers frappés à Vienne⁸ figurant dans le trésor de Nice-Cimiez et présentant à l'avers l'inscription **VI** sous une barre d'abréviation et au revers l'inscription **AVS** (**A** et **V** liés) placée également sous une barre d'abréviation attribués à l'évêque Austrebert (719-742).

3. MORRISON, GRUNTHAL 1967, p. 85.

4. PROU 1896, p. lxxiii.

5. BELFORT 1899, tome 4, p. 458, n° 6636.

6. CHEVALLIER *et alii* 1988, p. 387-388.

7. DHÉNIN 1980, p. 663-664.

8. BELFORT 1899, tome 3, p. 423, n° 4846.

En 2009, un nouvel exemplaire paraît dans une vente publique⁹, l'avers est identique aux exemplaires précédemment décrits mais le revers présente l'inscription SA[1] sous une barre d'abréviation, son poids est de 0,73 g. Plusieurs exemplaires ayant été découverts depuis les années 1980 dans le département de l'Aube, Pierre Crinon s'interroge s'il ne faudrait pas voir en l'inscription +RI une déformation de TRI pour *Tricas* (Troyes). Il situe la frappe de cette monnaie entre l'an 736 et 751 soit à l'époque de Charles Martel (717-741) et de Pépin le Bref (741-751) alors qu'il n'était pas encore roi des Francs. De notre côté, poursuivant la même logique, nous nous sommes demandés s'il ne fallait pas cumuler l'inscription de l'avers avec celle du revers pour former le nom de TRI/KAS mais ceci aurait été un fait unique à notre connaissance en numismatique mérovingienne.

Une autre hypothèse, en comparaison avec les deniers de Vienne, serait de voir dans l'inscription KAS le nom d'un personnage : monétaire ou autorité émettrice dont l'abréviation pourrait être développée en KARolUS ? L'inscription +RI resterait attribuable à la cité de Troyes. Afin de tenter de vérifier ces suppositions, nous avons recensé depuis quelques années maintenant, de manière exhaustive, les différents exemplaires que nous avons pu rencontrer sur internet et en vente publique. C'est au total 27 exemplaires que nous avons pu retracer et pour neuf d'entre eux, un lieu de découverte est indiqué. Les résultats sont sans équivoque, sur ces 9 exemplaires, 6 proviennent du département de l'Aube, 1 des Ardennes, 1 de Saône-et-Loire et 1 du Vaucluse. Concernant ce dernier exemplaire provenant du Vaucluse, il a la particularité d'avoir été découvert avec un denier au nom de Nemfidius, patrice de Provence entre 700 et 710. Au vu de ces éléments, l'attribution de ces monnaies à l'atelier de Troyes ne fait plus guère de doute. Quant à leur datation, au vu des nombreuses variétés recensées (voir ci-dessous), il semblerait que leur frappe ait débuté dès les premières années de la nomination de Charles Martel comme Maire du Palais et qu'elle se soit prolongée jusqu'à l'avènement de Pépin le Bref comme roi des Francs.

Le diamètre moyen constaté pour ces monnaies est de 11,6 mm (de 10 à 13 mm) et le poids moyen, de 0,96 g (de 0,8 à 1,15 g). Voici maintenant les différentes variétés que nous avons pu répertorier :

D/ +RI (sous une barre d'abréviation).

R/ KAS (inscription rétrograde, A surmonté d'une croix). Trois exemplaires dont un exemplaire pesant 0,87 g pour 13 mm et un 0,95 g¹⁰ (figure 2).



Figure 2 (© Numismatik Lanz München ; agrandissement x 2).

9. ALDE 2009, n° 48.

10. GARIEL II, 25 = Musée de Berlin ; A. Tkalec AG, Zurich, 7 mai 2009, lot 230 ; Numismatik Lanz München, Munich, Auction 150, 13-12-2010, lot 595.

D/ +RI (entre une barre d'abréviation et une croix).

R/ SAS (A surmonté d'une croix). 1 exemplaire de 13 mm et 1,15 g¹¹ (figure 3).



Figure 3 (© Inumis ; agrandissement x 2).

D/ +RI (sous une barre d'abréviation).

R/ SAI (sous une barre d'abréviation, le K a perdu ses jambes). 5 exemplaires : 12 mm et 0,94 g, 12 mm et 0,73 g, 0,91 g et 1 exemplaire découvert en Saône-et-Loire, un exemplaire sans aucune mention¹² (figure 4).



Figure 4 (© OGN-Numismatique ; agrandissement x 2).

D/ +RI (sous une barre d'abréviation).

R/ :AS (sous une barre d'abréviation). 15 exemplaires dont un découvert dans le Vaucluse (11 mm et 0,95 g), 5 dans l'Aube (11 mm et 0,9 g ; 10 mm et 0,98 g), un dans les Ardennes et les autres sans mention du lieu de découverte : 10,5 mm et 0,85 g, 12 mm et 1,01 g, 12 mm et 0,8 g, 12 mm et 0,93 g, 11,5 mm et 1,13 g, 0,89 g, 0,82 g et 1,01 g¹³ (figure 5).

11. Inumis, Paris, VSO 18, 20-10-2012, lot 388.

12. ALDE, Paris, 18-06-2009, lot 48, Numismatique du Haut Moyen Âge ; CGB, Paris, Vente boutique n° bmv_287646 ; Pegasi Numismatics, Ann arbor, Auction XXIII, 23-11-2010, lot 744 ; Comptoir des monnaies : http://www.comptoir-des-monnaies.com/product_info.php/charles-martel-denier-rare-p-33685?language=fr.

13. BSFN 1988 ; CGB, Paris, vente boutique n° 338467 ; Numismaticom2 : <http://numismaticom2.forum-actif.org/t184p15-denier-merovingien-pepin-charles-martel-ou-troyes> et <http://numismati-com2.forumactif.org/t347-denier-troyes-epoque-charles-martel-probable> ; Monnaies d'Antan, Bruxelles, VAE n° 7, mai 2010, lot 413 ; Pegasi Numismatics, Ann arbor, Auction XXI, 24-09-2009, lot 728 ; CGB, Paris, VSO n° 28, 25-01-2007 ; Comptoir des monnaies : http://www.comptoir-des-monnaies.com/product_info.php/charles-martel-denier-p-31561?language=fr ; Fritz Rudolf Kunker GmbH & co. KG, Osnabrück, Auction 217, 09-10-2012, lot 2098.



Figure 5 (© Monnaies d'Antan ; agrandissement x 2).

D/ +RI (sous une barre d'abréviation, inscription rétrograde).

R/ AS (sous une barre d'abréviation). 1 exemplaire découvert dans l'Aube de 11 mm et 0,87 g¹⁴ (figure 6).



Figure 6 (agrandissement x 2).

Deux autres exemplaires particuliers nous semblent douteux :

D/ +RI (inscription rétrograde, sous une barre d'abréviation).

R/ AS (inscription rétrograde, sous une barre d'abréviation). 1 exemplaire de 11 mm et 0,57 g (sans doute un faux d'époque car d'aspect cuivreux)¹⁵ (figure 7).



Figure 7 (© Inumis ; agrandissement x 2)

D/ +RI (sous une barre d'abréviation).

R/ AS (sous une barre d'abréviation ? S rétrograde). 1 exemplaire de 12,5 mm et 1,12 g¹⁶. L'aspect fruste et grossier de cette monnaie nous fait pencher pour un faux d'époque également (figure 8).

14. Anciennement collection E. Vandenbossche.

15. Inumis, Paris, VSO n° 11, 19-03-2010, lot 279.

16. CGB, Paris, VSO n° 11, 21-01-2002, lot 613.



Figure 8 (© CGB ; agrandissement x 2).

En conclusion, ces deniers à la légende **+RI / KAS** et variantes semblent provenir de l'atelier de Troyes et avoir été frappés durant la période de Charles Martel jusqu'au début du règne de Pépin le Bref, soit de 717 à 751.

Bibliographie

- ALDE 2009 : P. CRINON, *Vente ALDE/OGN*, Paris, 18 juin 2009, lot n° 48.
- BELFORT 1899 : A. DE BELFORT, *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*, Paris, 1899.
- CHEVALLIER *et alii* 1988 : R. CHEVALLIER, M. DHÉNIN, M. HOURLIER, J. LAFaurIE, S. MICHON, Trouvailles récentes de monnaies mérovingiennes dans le département de l'Aube, *BSFN*, 1988, p. 384-390.
- DHÉNIN 1980 : M. DHÉNIN, Découverte d'un denier mérovingien à Pontault-Combault (Seine-et-Marne), *BSFN*, 1980, p. 663-664.
- GARIEL 1883 : E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, Strasbourg, 1883.
- MORRISON, GRUNTHAL 1967 : K. MORRISON, H. GRUNTHAL, *Carolingian Coinage*, New York, 1967.
- PROU 1896 : M. PROU, *Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896.

Dominique LEMAIRE*

Différent de l'atelier monétaire de Paris à partir de 1419

Le différent de l'atelier monétaire de Paris pour la monnaie d'argent est sans équivoque pour les années 1411 à 1418. Il s'agit d'un point creux ou anneau situé sous la croisette initiale des légendes. Nous retrouvons donc celui-ci sur les guénars et les gros dit « florettes » (exemplaire n° 1 : gros de la 1^{re} émission du 10 mai 1417).



Figure 1



Figure 2



* Membre correspondant de la SFN : dominic.lemaire@gmail.com

À partir du 7 mars 1419, le différent de l'atelier de Paris sur les gros dit « florettes », décrit par MM. Jean Duplessy, Jean Lafaurie et A. Dieudonné¹ devient un point sous la 16^e ou 17^e lettre au revers (figure 2). De prime abord, le placement imprécis (sous la 16^e ou 17^e lettre) de ce point nous intrigue. Habituellement le différent d'atelier est situé suivant une règle bien précise. Il se trouve sous une n^e lettre de la légende de l'avers mais également sous la même n^e lettre du revers. Cette nouvelle émission de gros à Paris est mentionnée dans le recueil de De Saucy². Elle est caractérisée par la modification du symbole initial : passage d'une croissette à une fleur de lys. Par contre le différent d'atelier n'est pas évoqué.

Nous avons pu observer un grand nombre d'exemplaires appartenant à cette 3^e émission de gros pour Paris. En effet, au revers, le point se retrouve sous la 16^e ou 17^e lettre ou entre celles-ci, c'est-à-dire sous le l ou Ć de BENEDICTV. Par contre ce point n'est jamais dans le bas de la lettre, il est à l'intérieur du cercle servant de base à la légende. En réalité, c'est un point sur le sommet de la petite couronnelle. Cette couronnelle est dans le premier canton de la croix fleurdelisée, ainsi le point se retrouve sous les lettres de BENEDICTV (figure 3). Cette particularité est également présente sur les florettes de la 7^e émission du 6 mai 1420 (Duplessy 387G ; Lafaurie 402d) avec une couronne entièrement fleurdelisée à l'avrs (figure 4) et un différent laissé à l'initiative du maître particulier de l'atelier monétaire³.



Figure 3



Figure 4

La BnF possède un demi-guéнар (figure 5) de la 10^e émission du 13 octobre 1420 (DUPLESSY 378J ; LAFAURIE 406d). La croix du revers possède dans le 4^e canton, une couronnelle sommée d'un point. Guy Beneut attribue cet exemplaire à Paris, car

1. DUPLESSY 1988, 387B : « *lis initiaux, et point sous la 16^e ou 17^e lettre au revers* ». LAFAURIE 1951, 402a : « 3^e émission, 7 mars 1419, pied 96°. Paris seul. Fleur de lis initiale et point, au revers seulement, sous la 16^e ou la 17^e lettre ». DIEUDONNE 1932, n^o 1063 : « *Point plein sous la 16^e lettre au revers seulement* », n^o 1064-5 : « *Point plein sous la 17^e lettre au revers seulement* ».
2. DE SAULCY 1888, p. 224 : « 1418 (14 mars). Le 14^e jour de mars 1418, fut ordonné que es denrs gros aiens cours pour xx den. tourn. la pièce, qui seront faiz en la mon^e de Paris à 3 d. 8 gr. de loy A. R. sera mis pour differance au commencement de la lettre tant dans la croix comme devers la pile, où il a une petite croissette, une petite fleur de lys. » (Reg. Entre 2 ais, fol. 158 r^o).
3. DE SAULCY 1888, p. 251 : « A Paris, ... lettres pat. aux généraux pour faire blancs deniers apelez gros, aiens cours pour 20 d. ts. la pièce, à 2 d. 12 gr. de loy arg. le Roy et de 8 s. 4 d. de poids au même de Paris... Semblables de forme à ceux que nous faisons de present faire en noz monoyes et en mettant en icelles monnoies telles differences comme bon vous semblera. » (A. N. Reg. Z, 1^b, 58, fol. 156 r^o- Sorb. H. 1, 9, n^o 174, fol. 186 r^o - Ord., XI, 83).

ce point sommant la couronnelle est le différent de l'atelier monétaire⁴. Plus récemment, nous avons eu connaissance d'un demi-guénar (figure 6) de la 7^e émission du 7 mars 1419 (DUPLESSY 378G) attribué sans certitude à Saint-Pourçain⁵. Celui-ci possède un point entre la 11^e et 12^e lettre uniquement au revers. En réalité, ce point se trouve également sur le sommet de la couronnelle et nous attribuons ce demi-guénar à Paris.



Figure 5



Figure 6



Malheureusement, les archives sont muettes sur cette particularité. Notre observation n'est réalisée que sur des exemplaires retrouvés, tout de même en nombre conséquent, près de 400 florettes des 3^e émission (DUPLESSY 387D ; LAFAURIE 402a) et 7^e émission (DUPLESSY 387G ; LAFAURIE 402d) et une dizaine de demi-guénars des 7^e (DUPLESSY 378G ; LAFAURIE 406a), 9^e (DUPLESSY 378I ; LAFAURIE 406c) et 10^e émission (DUPLESSY 378J ; LAFAURIE 406d).

Remarque : à ce jour, nous n'avons pas retrouvé de guénar de la 6^e émission (DUPLESSY 377E ; LAFAURIE 403) pour l'atelier de Paris et nous ne connaissons pas son différent.

Il est donc vraisemblable qu'à partir de mars 1419, le différent de l'atelier de Paris sur le monnayage d'argent est un point sommant une couronnelle située dans un des cantons de la croix du revers.

Bibliographie

BENEUT 1963 : G. BENEUT, *BSFN*, 1963.

DE SAULCY 1888 : F. DE SAULCY, *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies frappées par les rois de France*, tome II, Caen, 1888.

DIEUDONNÉ 1932 : A. DIEUDONNÉ, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale*, 2^e section, Paris, 1932.

DUPLESSY 1988 : J. DUPLESSY, *Les Monnaies Françaises Royales*, tome 1, Paris, 1988.

LAFAURIE 1951 : J. LAFAURIE, *Les Monnaies des Rois de France*, tome 2, Paris, 1951.

4. BENEUT 1963 p. 211 : « Demi-guénars des quatrième et dixième émissions : ... croix du revers... cantonnée... d'une couronnelle, sommée d'un point, ce qui constitue le différent de Paris depuis mars 1417 (sic ! Plutôt 1419), pour l'argent (décrit le plus souvent par référence à la florette de la 3^e émission comme un point 16^e ou 17^e, la couronnelle étant dans le premier canton). »

5. Vente sur offres Clôture, iNumis 23, 22 octobre 2013, lot 423.

Pierre CRINON*, Michel DHÉNIN**, Jean-Yves KIND***

Mise au point sur un denier rémois au nom de Raoul : faux moderne de Farigault

Le denier de Raoul signalé en figure 2 de la première correspondance publiée dans le Bulletin de juin 2016 a retenu notre attention¹. L'auteur indique que ce denier de 1,25 g conservé au Musée de Reims est inédit et en déduit diverses conclusions basées sur l'article de l'un de nous qu'il semble avoir mal lu². En réalité, nous sommes en présence d'un faux de Farigault, faussaire maintes fois évoqué par les connaisseurs des monnayages médiévaux français dont nous mentionnons l'existence dans la note 2 de l'article cité précédemment et dont les œuvres, longtemps collationnées au Cabinet des Médailles par J. Duplessy, sont en cours d'étude par le troisième d'entre nous qui a photographié l'obole mentionnée en figure 1³.

Un denier de ce type avait été dessiné par Ch. Prieur dans les Procès-Verbaux de notre Société en 1925, avec une obole inédite qu'il présentait alors⁴. Il convient de se reporter à cette étude. C'est à cette époque que ce type avec RO/VLT dans le champ apparaît. Nous en profitons pour illustrer ces deux faux. Le denier conservé au Musée de l'ANS dont M.J.D. Brady nous avait fourni un moulage au début des années 1970 n'est autre que le premier publié. Il pèse 1,052 g, mesure 20 mm de diamètre ; l'obole pèse 0,781 g et mesure 16mm de diamètre. Son poids paraît aberrant. Aucune obole rémoise de Raoul n'a été retrouvée à ce jour. Les deux monnaies ont fait partie de la collection Prieur. Le denier a été acquis par l'ANS en 1960 chez Florange. L'obole, que nous pensions également à l'ANS, se trouve au Cabinet des Médailles de la BnF ; la croix du revers n'est pas cantonnée (figures 1-2).



Figure 1 - Denier (moulage).



Figure 2 - Obole.

J. Lafaurie nous avait confié des notes dans lesquelles il attribuait au faussaire Farigault ces monnaies rémoises comme beaucoup d'autres dont la provenance, dite du trésor d'Anglure, était souvent invoquée⁵. M^{me} Dumas n'a évidemment pas repris

* Numismate professionnel ; pierre.crinon@wanadoo.fr

** Conservateur honoraire BnF, MMA ; michel.dhenin@gmail.com

*** Responsable des monnaies françaises au département des Monnaies, Médailles et Antiques de la Bibliothèque nationale de France ; jean-yves.kind@bnf.fr

1. ADAM 2016, p. 250-251, figure 2. Il conviendrait de rechercher l'origine de ce denier, numéroté 875-11-9, qui ne nous avait pas été présenté dans les années 1970. À l'époque aucune monnaie n'était rattachée à une étiquette numérotée ; le rangement commençait seulement. Nous n'avions pas eu accès aux faux. L'autre denier de la collection Saubinet léguée en 1869 serait numéroté 960-1-3291.

2. CRINON 2010, p. 265, n. 1.

3. KIND, Étude en cours sur Louis Farigault.

4. PRIEUR 1925, p. XXVI et XXVII (figures).

5. LAFAURIE, 1970, p. 135-136, et figure 9 (illustre quelques faux).

ces exemplaires dans son article sur Raoul⁶. Morrison et Grunthal qui avaient pris leurs informations au Cabinet des Médailles ne relèvent pas ce type de monogramme⁷. Quant à Maxe-Werly, le premier à publier un denier de Reims avec la lettre S au revers, il ignorait ces faux de Farigault postérieurs à son époque et inventés ou interprétés à partir de cet exemplaire⁸.

Contrairement à l'obole, le dessin du denier paru en 1925 n'est pas tout à fait conforme à l'empreinte illustrée du revers puisque la lettre S en cantonnement de la croix n'est pas lisible sur le dessin, partiellement devinée, mais les contours du flan et les zones d'usure correspondent avec le moulage illustré. Les coins paraissent avoir été gravés directement, sans que l'on utilise de poinçon pour toutes les lettres. Les lettres sont irrégulières, même dans leur profondeur. Le module est plus réduit (20 mm) que celui des originaux de cette époque (21 à 22 mm). Enfin *ROVLT* n'a jamais été l'abréviation de *RADVLVFS*. Tous ces indices ont amené à cette conclusion. Pour l'exemplaire faux du Musée de Reims, le revers est tréflé.

Bibliographie

- ADAM 2016 : Chr. ADAM, Le monnayage de Raoul (923-936) et Séulf (922-925) à Reims, *BSFN*, juin 2016, p. 250-251.
- CRINON 2010 : P. CRINON, Le monnayage rémois de Louis IV d'Outremer (936-954) à propos du denier inédit trouvé à Vireux (Ardennes), *BCEN*, 2010, p. 265, n. 1.
- DUMAS 1980 : Fr. DUMAS, « Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936) », *Mélanges de Numismatique d'Archéologie et d'histoire offert à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, Reims, n° 36, p. 221.
- GARIEL 1884 : E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 2 volumes, Strasbourg, 1883-1884.
- KIND (à paraître) : J.-Y. KIND, Étude en cours sur Louis Farigault.
- LAFaurie 1970 : J. LAFaurie, Numismatique. Des Carolingiens aux Capétiens, *Cahiers de civilisation médiévale*, 13^e année, n° 50, avril-juin 1970, p. 117-137.
- MAXE-WERLY 1862 : L. MAXE-WERLY, *Essai sur la numismatique rémoise*, Paris, 1862.
- MAXE-WERLY 1889 : L. MAXE-WERLY, État actuel de la numismatique rémoise, Troisième article, *RBN*, p. 57-87 et pl. III.
- MORRISON, GRUNTHAL 1977 : K. F. MORRISON, H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New York, 1967 (*Numismatic notes and monographs*, 158).
- PRIEUR 1925 : Ch. PRIEUR, Procès Verbaux de la SFN, *RN*, 1925, p. XXVI et XXVII (figures).

6. DUMAS 1980, n° 36 p. 221 et pl. XXII place à Raoul le denier avec lettre S et hésite à considérer que ce S soit l'initiale de Séulf puisqu'on retrouve deux S en cantonnements à Beauvais. Référence à GARIEL, n° 23 pl. LV du Musée de Reims, legs Saubinet, mais en réalité à MORRISON, GRUNTHAL, n° 1248. Plusieurs exemplaires rémois sont connus, au monogramme de Raoul, avec ou sans lettre S dont un décrit au n° 1389 de MORRISON et GRUNTHAL au nom de Charles le Simple.
7. MORRISON, GRUNTHAL 1977, n° 1249 mentionnent le poids de cet exemplaire conservé à l'ANS et le classent aux règnes de Louis II ou Louis III.
8. La mention de Maxe-Werly sous le n° 1249 de MORRISON, GUNTHAL (qui citent deux monnaies) est erronée puisque l'exemplaire du musée de Reims cité, provenant de l'ancienne collection Saubinet, comporte une fausse référence à MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85, pl. III, 15, alors qu'il s'agit d'un exemplaire illustré pl. III, n° 9 dans l'article de 1862 et attribué par l'auteur à Louis IV. Ce denier n'est pas illustré dans la *RBN* de 1889, mais seulement mentionné avec référence à l'article de 1862.

Peter ILISCH*

Le trésor d'Erfurt, découvert en 1998

En 1998 a été découvert à Erfurt, en Thuringe (Allemagne) un très grand trésor, composé de plus de 600 objets d'orfèvrerie gothique (bijoux, vaisselles, agrafes) et d'une très quantité de monnaies et lingots pesant 23,5 kg. Son enfouissement s'inscrit dans le contexte du pogrom antijuif suivant la peste en 1349. Nous pensons avoir identifié le propriétaire original en la personne du prêtre et banquier juif Kalman von Wiehe.

On dénombre dans le trésor 14 lingots de poids différents qui, pour la plupart, présentent un poinçon portant dans deux cas le nom d'un citoyen d'Erfurt. La finesse des lingots est très élevée, au-dessus de 950/000. Les monnaies sont toutes du même type, alors de faible importance en Thuringe : les gros tournois. La majeure partie de cet ensemble est composée de pièces aux noms des rois de France Louis, Philippe et Charles et couvre la période complète des gros tournois de 1266 à 1329. Une part de ces monnaies semble néanmoins être des imitations anonymes des pays voisins de la France. Il y a seulement 18 gros tournois ouvertement signés venant des duchés Lorraine et Brabant et des comtés de Provence, Hollande et Berg. La date la plus récente certaine est fournie par les gros tournois de Philippe VI, frappées en 1329, et par les frappes d'Adolphe VIII de Berg, à partir de 1328. Une monnaie avec *Ludowicus Quart* pourrait avoir été frappée à Francfort en 1345. Ces dates sont en accord avec la datation historique du trésor mais montrent aussi ce qu'il y a une période de 60 ans entre les gros tournois les plus anciens et les plus récents.

Dans le contexte d'une première évaluation, l'ensemble des 3 141 pièces a été intégré dans une base de données fondée sur la reconnaissance des caractères. Elles y ont été référencés d'après le système de Cees van Hengel. Les caractéristiques techniques recueillies dans les premiers dépouillements concernent les poids, les diamètres et les axes de frappes ont révélé un pourcentage très élevé de pièces rognées. L'analyse numismatique a été menée en suivant les groupes principaux définis par C. van Hengel, pour autant que l'état de conservation des pièces permettait leur attribution dans son système de référence. Une étude a été engagée pour déterminer si une combinaison inhabituelle de type entre revers et avers pouvait être un critère suffisant pour identifier des imitations anonymes.

L'extraordinaire valeur scientifique de ce trésor réside dans le très grand nombre de gros tournois, bien photographiés, tous identifiés d'après un même système de référence, maintenant publiés en ligne et disponibles pour la recherche.

La base de données en ligne avec interface d'interrogation et option d'analyse statistique est disponible sous <http://www.turnosenfund-erfurt.de>. Les monnaies peuvent être trouvées aussi par <http://www.kenom.de>.

La publication des lingots et monnaies est parue comme volume 3 de la série : *Die mittelalterliche jüdische Kultur in Erfurt* (Langenweißbach 2011). Plus d'information quant à ce livre peut être trouvée sur <http://d-nb.info/102384981X>.

* Université de Münster.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 2016

Président : M. Michel Amandry.

Membres présents : M^{mes} et MM. R. Andurand, Fr. Beau, S. Berger, M. Bompaire, Fr. Boursier, Chr. Charlet, J.-P. Garnier, P.-O. Hochard, A. Hostein, J. Jambu, Fr. Joyaux, J.-J. Lagasse, L. Lariche, A. Ronde, A. Suspène, H. Térissé, P. Villemur, R. Wack, Fr. Wojan.

Invitée : M^{me} Cl. Andurand.

Membres excusés : A. Bourgeois, Fr. Duyrat, G. Gautier, M. Hourlier, S. Nieto-Pelletier.

Le président souhaite une bonne rentrée et la bienvenue aux membres qui ont traversé la rue Vivienne pour trouver refuge dans la salle Fabri de Peiresc, à l'INHA, en raison des travaux du quadrilatère Richelieu de la BnF et de la fermeture temporaire de la salle des Commissions. Il remercie à nouveau M. Antony Hostein pour avoir trouvé cette solution de remplacement.

BSFN

Le président soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal de la séance de mai 2016 (71-5). Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Candidatures

Deux nouvelles candidatures sont présentées. La première est celle de M. Yann Fernandez, consultant en numismatique et ingénieur de recherches à l'université d'Avignon, parrainée par MM. Christian Charlet et Jean-Albert Chevillon. La seconde est celle de M. Mehdi Meguelati, enseignant, qui est parrainée par M^{me} Frédérique Duyrat et M. Julien Olivier.

Élections

Les candidatures présentées lors de la séance du 11 juin dernier sont soumises au vote de l'assemblée. MM. Rémy Martin, Jean-François Pasty et Martin Ulonska sont élus membres correspondants à l'unanimité.

Annonces

Le président rappelle que, suite aux travaux du quadrilatère Richelieu cet automne et à la fermeture temporaire de la salle des Commissions, les séances de la SFN se tiendront à l'INHA (2, rue Vivienne, en face de l'entrée actuelle de la BnF – site Richelieu), dans la salle Fabri de Peiresc pour les séances du 1^{er} octobre et du 5 novembre, et dans la salle Mariette pour la séance du 3 décembre. Il précise que le département des Monnaies, médailles et antiques de la BnF sera fermé au public du 30 septembre au 15 décembre 2016.

Il annonce ensuite que les 60^{es} Journées numismatiques se tiendront à Perpignan (Pyrénées-Orientales) du 2 au 4 juin 2017, en collaboration avec l'Association numismatique du Roussillon (ANR) et le musée Joseph Puig.

Par ailleurs, l'Association numismatique du Roussillon organise le samedi 1^{er} octobre prochain les *Journées d'Études numismatiques de Perpignan* dont le thème est, cette année, « Le monnayage antique du pourtour de la Méditerranée occidentale ». Elles se tiendront au musée Joseph Puig. L'inscription se fait en ligne sur le site de l'ANR ou sur celui du musée.

Le président cède ensuite la parole à différents membres qui font les annonces suivantes :

- M. Marc Bompaire parle du colloque international organisé les 6, 7 et 8 octobre 2016 à la Maison méditerranéenne des Sciences de l'Homme (Aix-en-Provence) et intitulé « Les métaux précieux en Méditerranée médiévale. Exploitations, transformations, circulations ». L'inscription se fait en ligne.
- M. Christian Charlet évoque la tenue d'un colloque franco-espagnol les 14 et 15 septembre prochains intitulé « La Catalogne dans la péninsule Ibérique : mille ans d'interface, influences et dissensions ». Il se tiendra à Osséja (Pyrénées-Orientales) puis à Puigcerdá (Espagne). Les actes seront publiés dans la revue *Études roussillonnaises. Revue d'Histoire et d'Archéologie méditerranéennes*, tome XXIX.
- M. Antony Hostein a le plaisir d'annoncer que M. Vivien Prigent, chargé de recherches au CNRS et membre de la SFN, a été nommé à la rentrée 2016-2017 responsable des études anciennes à la Maison française d'Oxford. Il ajoute que les 15 et 16 septembre prochains se tiendra au Ioannou Center for Classical and Byzantine Studies, Faculty of Classics, d'Oxford, un colloque intitulé « Coin Hoarding in the Roman Empire ».
- M. François Joyaux annonce que les Rencontres de Numismatique asiatique 2016 se tiendront à la Bibliothèque municipale de Versailles (ancien hôtel des Affaires étrangères et de la Marine) le samedi 26 novembre 2016, et auront pour thème « Le commerce maritime aux Indes orientales et en Extrême-Orient aux XVIII^e-XIX^e siècles : aspects monétaires et numismatiques ». M. Joyaux précise qu'une inscription préalable est obligatoire. Il fait ensuite circuler parmi l'assemblée les derniers numéros de la revue *Numismatique asiatique*.
- M. Henri Térissé présente à l'assemblée et fait circuler son dernier ouvrage : *Monnaies de mariage, jetons, deniers à épouser, treizains et autres, en France et dans le monde. La numismatique du mariage*, Argenton-sur-Creuse, 2016.

MM. Pierre-Olivier Hochard et Jérôme Jambu, respectivement secrétaire de rédaction du *BSFN* et secrétaire de la *RN*, rappellent que de nouvelles « instructions aux auteurs » sont disponibles sur le site Internet de la SFN et qu'il convient de les consulter avant toute rédaction / publication d'articles dans ces revues. M. Hochard insiste également sur la qualité nécessaire des illustrations (minimum de 300 dpi) pour des questions de lisibilité des documents iconographiques. Dans le cas contraire, le secrétaire de rédaction du *Bulletin* ne pourra pas garantir le respect des exigences des auteurs pour la reproduction des illustrations (agrandissement, mise en forme), et ne pourra en aucun en être tenu responsable. Il rappelle une nouvelle fois que les communications étant prioritaires, les correspondances ne sont passées dans le *BSFN*

qu'en fonction de la place restant dans chaque numéro. L'attente avant publication peut donc atteindre plusieurs mois, et le secrétaire de rédaction ne peut, là encore, pas en être tenu responsable.

Enfin, M. Hochard annonce également que les *Tables méthodiques des matières* du *BSFN* (Janvier 2011-décembre 2015) sont prêtes et seront envoyées prochainement.

Le président reprend la parole pour annoncer le décès de M. Christian Augé, ancien président de la SFN. Il prononce la nécrologie suivante, qui est suivie d'une minute de silence à la mémoire du défunt.

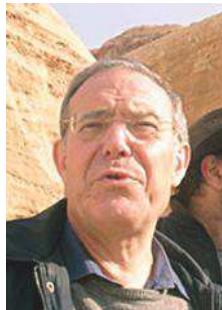
Christian AUGÉ (1943-2016)

Décédé le 19 août dans les Cévennes, Christian Augé a passé une grande partie de sa vie au Proche-Orient, dont il était l'un des meilleurs connaisseurs. Directeur de recherches honoraire au CNRS, où il aura accompli toute sa carrière, il fut l'une des principales chevilles ouvrières du *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae (LIMC)* pour lequel il écrivit de très nombreuses notices consacrées aux divinités orientales.

Aimant passionnément la Jordanie, il s'y installa au début des années 2000 pour diriger la Mission archéologique française consacrée au grand sanctuaire du centre de Pétra, le Qasr el-Bint, et il avait continué d'y résider après sa retraite.

Numismate averti, il avait présidé notre Société entre 1999 et 2001, publiant dans le *BSFN* ou dans la *RN* des contributions qui avaient toutes trait à la Syrie et la Jordanie. Avec Fr. Duyrat, il avait édité en 2002 les actes d'une table ronde passionnante qui s'était tenue à Damas en novembre 1999, *Les monnayages syriens. Quel apport pour l'histoire du Proche-Orient hellénistique et romain ?* (Beyrouth, IFAPO 162).

Toujours généreux de son temps, faisant volontiers partager son érudition, Christian laissera l'image d'un érudit ouvert à de nombreuses cultures et d'un homme d'une grande affabilité.



Le président a également le regret d'annoncer les décès de MM. Léon Lacroix, professeur émérite à l'université de Liège, de Fernand Dian, de l'Association numismatique ardennaise, et de Jean-Claude Grenier, professeur émérite d'Égyptologie à l'université de Montpellier.

Publications

Le président fait circuler les publications reçues au cours de l'été :

- *Bulletin du Cercle d'Études numismatiques*, 53/1, janvier-avril 2016
- *Bulletin de la Société numismatique du Limousin*, XXIII, mars 2016
- *Cahiers d'Archéologie & d'Histoire du Berry*, 208, mars 2016 ; 209, juin 2016
- *Cahiers numismatiques*, 208, juin 2016
- *L'Écho des Calètes*, 183, avril-juillet 2016
- *Numismatisches Nachrichtenblatt*, 5/16, 6/16, 7/16 et 8/16
- *Svensk Numismatisk Tidskrift*, 4/2016

Communications

Le président donne la parole à MM. Franck Wojan, Christian Charlet et François Joyaux, qui présentent tour à tour leurs communications. La communication de M. Joyaux sera publiée en deux parties.

À l'issue de celles-ci, le président remercie les intervenants et l'assemblée, puis déclare la séance close.

ANNONCES DE COURS 2016-2017

École du Louvre

« La monnaie grecque à l'époque archaïque : naissance et les premiers développements de la monnaie à l'époque archaïque (fin du VII^e siècle – début du V^e siècle avant J.-C.) »
(Fr. Duyrat et J. Olivier)

1^{er} semestre : début des cours le 17 octobre 2016

2^e semestre : début des cours le 9 janvier 2017

ATTENTION, ces cours sont payants

<http://www.ecoledulouvre.fr/enseignements/etre-auditeur/cours-soir/inscrire>

École Normale Supérieure

- Monnaies et sanctuaires, Labex Resmed, AORoc (Christophe J. Goddard, Katherine Gruel, Marie-Christine Marcellesi)
Un mercredi par mois de 16 h à 18 h, à partir du 26 octobre 2016
École normale supérieure, salle F (escalier D, 1^{er} étage), 45 rue d'Ulm, 75005 Paris
Le programme détaillé sera annoncé sur le site AORoc : <http://www.archeo.ens.fr>
- Stage de numismatique celtique de Bibracte, du 13 au 17 février 2017, au Centre archéologique européen de Bibracte, Glux en Glenne, Nièvre
STAGE POST-FOUILLE - ÉTUDE DE MOBILIER : Numismatique celtique de Bibracte, Étude des monnaies gauloises et romaines à partir des collections de Bibracte
- Lieu : BIBRACTE, Centre archéologique européen, 58370 Glux-en-Glenne
- Buts : Identification des monnaies de la campagne de fouille 2014 au Mont Beuvray ; élaboration d'un faciès monétaire de site à partir de travaux en cours ; Comment faire un catalogue ; Présentation des travaux d'étudiants, s'il y en a.
- Responsable : Katherine Gruel, CNRS - UMR 8546-6, Paris
- Participants : 1 responsable, 12 étudiants en archéologie.
Le nombre d'étudiants que nous pouvons accueillir étant réduit, nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée.
- Conditions pratiques : Hébergement et nourriture pris en charge par BIBRACTE.
- Inscription : Fiche d'inscription obligatoire (et convention *uniquement* si stage obligatoire dans le cursus universitaire) à demander et à retourner, de préférence par courriel à Annick Novak : accueil@bibracte.fr

EPHE

- Histoire monétaire et financière du monde grec (François de Callataj) :
Les frappes monétaires des royaumes hellénistiques : reflet d'un système de prédation et moteur de la croissance économique ?
Les jeudis, de 14 h à 16 h, à partir du 17 novembre 2016
Salle de l'EPHE, INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
- Histoire monétaire du monde romain (Antony Hostein) :
1/ *Cités et empereurs dans la crise des années 240-260 : le témoignage des monnaies provinciales*
2/ *Actualité de la recherche : la monnaie en Gaule romaine (1^{er} siècle av.-v^e siècle apr. J.-C.)*
Les jeudis, de 12 h à 14 h, à partir du 3 novembre 2016
Salle de l'EPHE, INHA, 2 rue Vivienne, 75002 Paris
- Numismatique et économie monétaire de l'Occident médiéval et moderne (Marc Bompaire)
Les vendredis de 14 h à 16 h à partir du 21 octobre
EPHE-Sorbonne, escalier E, 1^{er} étage

Université Charles-de-Gaulle de Lille / CNRS

- Atelier « Épigraphie et Numismatique : Expression et réception du pouvoir impérial » (Jean-Marc Doyen et Christine Hoët-van Cauwenberghe)
Séances : - 6 octobre 2016
- 10 novembre 2016
- 8 décembre 2016
- « Méthodes de la numismatique appliquée à l'histoire et à l'archéologie (Jean-Marc Doyen) :
- Partie I. Méthodologie
Atelier de numismatique jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2016 à l'Université de Lille, 3 Domaine du Pont de Bois. Salle de séminaire 1^{er} étage, bâtiment E, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
- Partie II. Restauration
Atelier de numismatique du jeudi 3 et vendredi 4 novembre 2016 à l'Université Libre de Bruxelles (CREA-Patrimoine) de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Renseignements et inscriptions : christine.vancauwenberghe-hoet@univ-lille3.fr

Université François-Rabelais de Tours

Niveau Licence 3, « Initiation à la numismatique grecque »
(C. Grandjean)
2nd semestre, tous les mercredis de 17 h à 19 h

Université d'Orléans

Niveau Licence 2, « Introduction à la numismatique antique »
(Sylvia Nieto-Pelletier – Orléans et CES Châteauroux)
2nd semestre.

Université Paris-Sorbonne (Paris IV)

- Cours d'initiation à la numismatique grecque (Marie-Christine Marcellesi)
Le lundi de 14 h à 15 h, à partir du 26 septembre 2016.
- Séminaire de recherche : monnaie, politique et économie dans le monde grec antique (Marie-Christine Marcellesi)
Le lundi de 15 h à 17 h, à partir du 26 septembre 2016.
Lieu : Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris (salle D 224)
Contact : marie-christine.marcellesi@paris-sorbonne.fr

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

TARIFS POUR 2016

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	26 €
Membres titulaires	34 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	34 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0515 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<http://www.sfnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Michel AMANDRY

Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD (pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER

Imprimerie France-Quercy – Mercuès

